

J.O: FRANCE TV, MEDAILLE D'OR DE LA PRECARITE!

Communiqué
du 18 février
2022

Les Jeux Olympiques de Pékin s'achèvent ce week-end. A l'heure de la cérémonie de clôture, les dirigeants de France Télévisions vont sans doute féliciter - à juste titre! - les centaines de salariés mobilisés depuis plusieurs semaines pour proposer la couverture la plus complète et la plus variée de l'événement.

Ils ne manqueront probablement pas de vanter les «performances exceptionnelles» des équipes, et notamment les «records» d'audiences ou de pages vues des plates-formes de la rédaction numérique des Sports, franceinfo: sport et france.tv sport.

Des motifs de fierté, certes il y en a. Mais aujourd'hui, la direction mérite la médaille de la précarité, ou de la honte !

La honte d'exiger des «performances exceptionnelles» et des «records» à des salariés qu'elle maintient, depuis de (trop) longues années, dans une précarité illicite. Autour de la rédaction numérique des Sports, la direction se livre en effet à un bricolage social à l'opposé des engagements du service public.

Plus de 80% des articles publiés par franceinfo : sport sont écrits par des journalistes précaires (en CDD ou en piges), des apprentis ou des stagiaires ! Et du côté du pôle vidéo, ce n'est pas mieux: la direction n'y assume même pas son rôle d'employeur, préférant recourir massivement à des contrats de «prestation» ou à des auto-entrepreneurs.

Précarité injustifiable

Dans la rédaction numérique, sur la trentaine de reporters et SR qui se relaient toute l'année pour couvrir l'actualité sportive (7 jours sur 7, du petit matin à la fin de la soirée), seuls... deux sont en CDI ! Rappelons qu'il est illégal de recourir à l'emploi précaire dans le but de combler durablement un emploi, si cet emploi est lié à l'activité normale et permanente d'une entreprise.

La direction de France TV se vante de développer l'offre d'information sur ses plates-formes Sport, tout en refusant d'y affecter des postes permanents ! Seuls les postes de chefs de service ou de rédacteurs en chef pourraient être en CDI ! Pourquoi ?

Cette situation n'a que trop duré. Elle est devenue injustifiable par la direction, mais surtout insupportable pour nos collègues. A la rédaction de franceinfo: sport, plusieurs journalistes confirmés subissent cette précarité depuis parfois cinq ou dix ans. La direction les prive de toute perspective d'évolution. Pourquoi ?

Les dispositifs d'apprentissage, «d'alternance», qui devraient permettre de renouveler nos effectifs permanents, sont eux totalement dévoyés et utilisés comme de la main d'œuvre très qualifiée à moindre coût.

Depuis le début des années 2000, plusieurs dizaines de jeunes journalistes ont été formés dans la rédaction numérique des Sports, où ils ont écrit des milliers d'articles. Résultat: aucune embauche ! Zéro pointé, sans doute l'un des pires bilans de France Télévisions en la matière ! La direction a préféré user et décourager plusieurs générations de jeunes journalistes, pourtant compétents et passionnés. Pourquoi ?

Le SNJ a alerté la direction de France Télévisions à de nombreuses reprises. En novembre 2021, lors d'un Comité Social et Economique du Siège, nos élus ont enfin obtenu qu'un point soit consacré à la situation de rédaction numérique des Sports. La direction a reconnu «l'anormalité» de la situation, et un taux de précarité très élevé. De l'aveu même de la DRH, il y aurait au moins 10 CDI à créer pour assumer l'activité normale de franceinfo: sport ! Pourtant, rien ne change et les contrats précaires s'empilent. Pourquoi ?

Le numérique, un projet en mode «dégradé» ?

Le SNJ soutient les journalistes et techniciens maintenus abusivement en piges ou en CDD. Ils sont victimes d'un système scandaleux et indigne du service public. Les rédactions numériques ne sont pas des laboratoires où les salariés expérimentent des conditions sociales dégradées. Le CDI doit y rester la norme et le CDD l'exception, comme le précise la loi !

Nos collègues ne peuvent plus attendre !

Nous exigeons que la direction transforme enfin ces contrats précaires en postes permanents, dès le premier semestre 2022 !

Nous exigeons que la direction dote la rédaction de franceinfo: sport de moyens cohérents avec les ambitions affichées !

Le SNJ luttera sans relâche pour le respect des droits de nos consœurs et confrères, et y compris devant les tribunaux s'il le faut.

Paris, le 18 février 2022

